



Culture Moves Europe : deux opportunités pour la création et la coopération artistique



Thématique

Type d'actualité

En direct de Bruxelles

Le programme Culture Moves Europe, financé par l'Union européenne via Europe Créative, et mis en œuvre par le Goethe-Institut, soutient la mobilité et la coopération culturelle à l'échelle européenne. Il s'adresse aux artistes, aux professionnels de la culture et aux structures d'accueil. Deux appels à projet sont actuellement ouverts et/ou en préparation : les bourses de mobilité individuelle et les aides pour les résidences.

Pour rappel, Europe Créative est le programme de l'Union européenne dédié au soutien des secteurs culturels et créatifs. Il vise à renforcer la diversité culturelle, encourager la coopération transnationale et favoriser l'innovation dans ces domaines. Doté d'un budget d'environ 2,44 milliards d'euros pour la période 2021-2027, il s'articule autour de trois volets : Culture, MEDIA et Transsectoriel. Ce programme soutient des projets collaboratifs, la circulation des œuvres et des artistes, ainsi que le développement des compétences et des publics à l'échelle européenne.

Bourses à la mobilité individuelle : explorer, créer, se connecter

Ces bourses permettent aux artistes et professionnels de la culture de voyager dans un autre pays couvert par le programme Europe Créative pour collaborer avec un partenaire local. L'objectif est de favoriser la recherche, la création, le développement de réseaux et l'apprentissage. Les projets doivent répondre à au moins deux de ces axes.

La mobilité peut être individuelle ou en groupe (jusqu'à cinq personnes), pour une durée allant de 7 à 60 jours (individuel) ou 7 à 21 jours (groupe). Les bénéficiaires reçoivent une indemnité journalière de 85 €, ainsi qu'une aide forfaitaire pour les frais de voyage. Des compléments sont prévus pour les besoins spécifiques.

L'appel est ouvert en continu jusqu'au 30 avril 2026, avec une sélection mensuelle. Les projets doivent être réalisés dans l'année suivant l'attribution de la bourse.

Aides pour les résidences : accueillir et accompagner la création

Le second appel à projet, qui sera publié mi-décembre 2025, s'adresse aux organismes culturels (associations, fondations, collectivités, entreprises) souhaitant accueillir des artistes ou professionnels d'un autre pays du programme. Ces résidences doivent offrir un cadre propice à la création, à l'exploration, à la connexion et à l'apprentissage.

Les résidences peuvent durer de 22 à 300 jours, selon le format choisi (court, moyen ou long). Chaque structure peut accueillir entre un et cinq participants pour toute la durée du projet. Le montant des aides sera communiqué lors de la publication officielle de l'appel dans les prochains jours.

Pour plus d'informations

Vous pouvez vous rendre sur les pages suivantes :

- Site de la Commission européenne : [Culture Moves Europe - Culture and Creativity](#)
- Site pour le dépôt de candidature : [Culture Moves Europe - Goethe-Institut France](#)
- Pages de présentation en français du point de contact national :
 - [Culture Moves Europe - Bourse à la mobilité individuelle | Relais Culture Europe](#)
 - [Culture Moves Europe - Aides pour les résidences | Relais Culture Europe](#)
- Inscriptions aux webinaires de présentation organisés par le Point de contact national : [Appels à projets volet "Culture" - Europe Créative](#)